

Délibération n°

D_2024_04_17_25

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Absents : 3
- Pouvoir : 1
- Suffrages exprimés :
 - * pour : 17
 - * contre : 0
 - * abstention : 0

Date de la convocation :

10 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MAIRIE DE SALES

Séance du 17 avril 2024

L'an **deux mil vingt-quatre** et le **17 avril à 20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Mélanie CONSCIENCE, Hugues ALLARD, Marlene JACQUET, Remy BERTHOD ONFROY, Estelle MARCHAIS, Samuel COTTEREAU, Viviane RABATEL, Guillaume MAGNIN, Conseillers Municipaux

Absente ayant donné procuration : Mme Valérie ROLLIER à Mme Marlène JACQUET

Absents excusés : Mme Fabienne BROISSAND – M. Serge RAVOIRE

Secrétaire de séance : M. Remy BERTHOD ONFROY

OBJET – MARCHÉ DE TRAVAUX AMENAGEMENTS INTERIEURS MAISON DE SANTE ET CAFE RESTAURANT – AVENANTS N°1/LOT1 - N°2/LOT7 – N°2/LOT8

Rapporteur : Monsieur Roger CHARVIER, adjoint en charge de l'urbanisme et des bâtiments

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

VU la délibération n°2023_09_27_62bis du 27 septembre 2023 relative à l'attribution de marché de travaux pour les aménagements intérieurs d'une maison de santé et d'un café restaurant multi-services,

CONSIDERANT que ces travaux d'aménagement intérieur engendrent des modifications de travaux pour le lot n°1 – GROS ŒUVRE MACONNERIE :

Titulaire : MAZZA TP

Montant avenant n°1 : Rajout des articles : Carottages 860.00 € HT
Soit un TOTAL HT : 860.00€ HT

Soit un nouveau marché à 16 287.90 € HT

CONSIDERANT que ces travaux d'aménagement intérieur engendrent des modifications de travaux pour le lot n°7 – ELECTRICITE COURANTS FAIBLES :

Titulaire : BEE

Montant avenant n°2 : Rajout des articles : adaptation combiné intérieur et répartiteur 543.95 € HT
Soit un TOTAL HT : 543.95 € HT

Soit un nouveau marché à 82 452.25 € HT

CONSIDERANT que ces travaux d'aménagement intérieur engendrent des modifications de travaux pour le lot n°8 – CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE :

Titulaire : VENTIMECA

Montant avenant n°2 : Rajout des articles : raccords PVC en sous sol 2 179.60 € HT
Soit un TOTAL HT : 2 179.60 € HT

Soit un nouveau marché à 176 155.52 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants aux lots n°1 – 7 et 8,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2024.

Ainsi fait à Sales, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sales, le 19/04/2024

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



Le Secrétaire de séance

M. Remy BERTHOD ONFROY



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 24/04/2024

Et de la publication le : 28/04/2024